

Les établissements  
de l'Adapei 56  
habilités à recevoir votre  
taxe d'apprentissage

**IME Kerdiret**  
Rue Dupuy de Lôme - 56 270 Ploemeur  
SIRET : 77561767300055

**IME Les Bruyères**  
3, rue Simone Veil - 56 800 Ploërmel  
SIRET : 77561767300477

**IME Le Bois de Liza**  
30, rue du Bois de Lisa - 56 860 Séné  
SIRET : 77561767300030

### 3 INSTITUTS MÉDICO-ÉDUCATIFS (IME)

### 6 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES D'AIDE PAR LE TRAVAIL (ESAT) pour les jeunes après 20 ans

**ESAT Alter Ego**  
2, Denis Papin - 56 700 Hennebont  
SIRET : 77561767300105

**ESAT De l'Armor à l'Argoat**  
Kergousset - 56 850 Caudan  
SIRET : 77561767300402

**ESAT Les Ateliers Alréens**  
Parc du Moustoir - 56 950 Crac'h  
SIRET : 77561767300162

**ESAT Les Ateliers du Pigeon Blanc**  
90, rue du Pigeon Blanc - 56 300 Pontivy  
SIRET : 77561767300063

**ESAT Les Ateliers du Prat**  
Rue de l'Espérance - 56 000 Vannes  
SIRET : 77561767300097

**ESAT Les Bruyères**  
Route de Trédion - 56 420 Plumelec  
SIRET : 77561767300451



154  
jeunes  
de + de 14 ans  
en IME

620  
travailleurs  
en ESAT

1850  
personnes  
accompagnées  
par l'Adapei 56

800  
salariés  
ouvrant  
à l'Adapei 56

**Adapei**  
Morbihan - Les papillons blancs



POUR VERSER MA TAXE D'APPRENTISSAGE 2022  
JE CHOISIS L'ADAPEI DU MORBIHAN !

SOUTENEZ NOS ACTIONS !  
SOUTENEZ LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EN  
SITUATION DE HANDICAP INTELLECTUEL !

ENSEMBLE, FAISONS DU HANDICAP, UNE FORCE !

MERCI DE VOTRE ENGAGEMENT À NOS CÔTÉS !



**Adapei**  
Morbihan - Les papillons blancs

Plus d'infos auprès du Siège Social de l'Adapei 56  
2, allée de Tréhornec - BP 116 - 56 003 Vannes Cedex  
02 97 63 36 36 - info@adapei56.net  
www.adapei56.com



## Qu'est-ce-que la Taxe d'Apprentissage ?

La taxe d'apprentissage permet de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles par les entreprises.

Son montant est calculé sur la base des rémunérations versées.

Elle est due par toute entreprise soumise à l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, quel que soit son statut.



## Pourquoi choisir l'Adapei 56 ?

En versant votre taxe d'apprentissage à l'un de nos établissements, vous agissez concrètement pour offrir aux jeunes que nous accompagnons les mêmes chances de réussite que tous, en les soutenant dans leurs parcours professionnels.

En choisissant l'Adapei 56, vous contribuez à construire à nos côtés une société inclusive et citoyenne.

“

LA TAXE D'APPRENTISSAGE EST LA SEULE CONTRIBUTION FISCALE DONT VOUS POUVEZ CHOISIR LES BÉNÉFICIAIRES !

”

Attention : La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie l'architecture financière sur laquelle repose le nouveau système de formation professionnelle.

La taxe d'apprentissage comprend désormais :

- une fraction de 87%, destinée au financement de l'apprentissage (anciennement part quota),
- une fraction destinée à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur, égale à 13 % (solde).

L'Adapei du Morbihan, Association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales, est une association loi 1901, affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique. Depuis 60 ans, elle soutient les familles et accompagne les personnes en situation de handicap intellectuel, au sein de plus de 20 services et établissements spécialisés, à toutes les étapes de leur vie.

## Comment est utilisée la taxe d'apprentissage que vous versez à notre Association ?

Votre contribution servira à nous aider à :

- développer l'insertion professionnelle et l'autonomie de jeunes ou adultes en situation de handicap,
- améliorer nos supports pédagogiques,
- préparer l'avenir de ces jeunes ou adultes,
- financer des projets ou des équipements liés à l'apprentissage,
- rénover et construire de nouveaux ateliers,
- mettre à disposition des intervenants spécialisés, des accompagnateurs.

“

GRÂCE À VOUS L'ANNÉE 2021, C'EST

L'ACHAT D'UN CAMION POUR LES ESPACES VERTS À L'IME DE SÉNÉ,  
L'ACHAT D'ORDINATEURS PORTABLES À L'ESAT LES ATELIERS ALRÉENS  
AINSI QUE L'ACHAT DE MATÉRIEL DE CUISINE POUR L'IME LES BRUYÈRES

”

## Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

- 1 Je choisis parmi les 3 IME et les 6 ESAT.
- 2 Je remplis le bordereau en précisant bien le nom de l'établissement de l'Adapei du Morbihan choisi.
- 3 Je verse directement le solde de la taxe d'apprentissage par chèque ou par virement bancaire (voir bordereau joint), **AVANT LE 31 MAI 2022.**
- 4 Vous pouvez continuer à nous aider d'une autre manière, grâce au don en nature, au mécénat de compétences, au mécénat (réduction fiscale), à la mise en réseaux, à l'accueil de stagiaires et d'ouvriers dans vos entreprises, en participant à des opérations type «DuoDay», ...

*Merci de votre engagement  
auprès des personnes en situation de handicap !*